



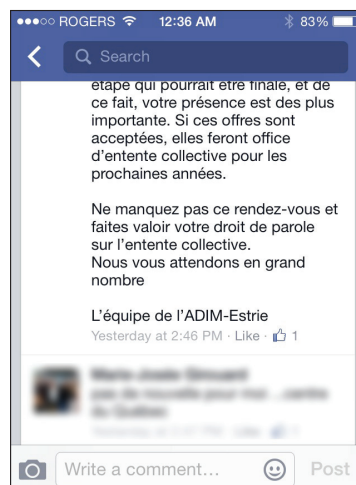
# S'unir pour bien grandir!



## VOTE SUR LES OFFRES MINABLES DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE **LA FIPEQ-CSQ EST-ELLE EN TRAIN D'ABANDONNER SES MEMBRES ?**

La question mérite d'être posée alors que la FIPEQ-CSQ vient d'expédier des avis de convocation à des assemblées extraordinaires aux quatre coins du Québec. Après l'abandon des plaintes d'équité salariale en 2012-2013, la FIPEQ s'apprête maintenant à laisser tomber ses 12 000 membres pour des considérations autres que la négociation d'une entente collective.

D'abord, dans sa convocation du 6 janvier, l'ADIM-Estrie affirme : « Après consultation des représentantes des 14 ADIM, il a été décidé de vous présenter les dernières offres du ministère lors des assemblées générales des 10 et 11 janvier prochains ». « Maintenant, nous arrivons à une étape qui pourrait être finale, et de ce fait, votre présence est des plus importante. Si ces offres sont acceptées, elles feront office d'entente collective pour les prochaines années. »



Dans l'image de gauche, datant du 6 janvier, on précise que si « ces offres sont acceptées, elles feront office d'entente collective pour les prochaines années ». Dans l'image de droite, l'avis de convocation ne comporte pas de plan de lutte en cas de rejet des offres ministérielles.

Fait étrange : aucun plan de relance de la mobilisation ni aucun vote de grève ne sont inscrits à l'ordre du jour des assemblées, que ces offres soient acceptées ou non!

Pourtant, dans son dernier bulletin *Nouvelles des négo - La FIPEQ-CSQ vous informe !*, elle affirmait : « Une courte pause est prévue, pour la période

des fêtes, avant que les pourparlers reprennent dès le début janvier. » À l'évidence, la FIPEQ-CSQ a décidé de « tirer la plogue » et de conclure une entente à tout prix, forcée de constater que le recours à quatre jours de grève prématurée n'a eu aucun impact sur ses demandes monétaires.

Suite au verso →

**DATES DE MÉDIATION : 16 décembre, 21 et 28 janvier 2015**



## S'unir pour bien grandir!

### Nouvelles des Négo - la FIPEQ-CSQ vous informe!

Les discussions se sont poursuivies durant tout le mois de décembre, avec le ministère de la Famille, afin de trouver une piste de règlement sur les enjeux monétaires encore en suspens.

Les échanges sur ces questions se continuent d'ailleurs cette semaine. Une courte pause est prévue, pour la période des fêtes, avant que les pourparlers reprennent dès le début janvier.

Dans l'intervalle, la FIPEQ-CSQ souhaite vous remercier pour la conviction, l'énergie et la solidarité que vous avez su démontrer, tout au long de l'année 2014, dans les diverses actions que votre comité de mobilisation vous a proposées.

Également, votre organisation syndicale désire profiter de ce bulletin pour vous souhaiter, à vous et à votre famille, une période des fêtes reposante et réjouissante.

Soyez assurées que nous vous tiendrons informées, tôt en janvier, de la suite des choses.

Syndicalement,

Le Comité de négociation.



**LA PLUS GRANDE FORCE SYNDICALE EN PETITE ENFANCE AU QUÉBEC !**

Le 17 décembre, la FIPEQ écrivait que les pourparlers allaient reprendre dès le début janvier. Voilà qu'elle consultera ses membres sur les mêmes offres monétaires d'avant Noël, soit tout juste 1,5% jusqu'au 26 décembre 2017, accompagnées d'une clause remorque sur le secteur public !

Rappelons que les offres en question se résument à 0,5% (0,14\$) par année pour deux années, moins le remboursement de 0,30\$ au titre d'ajustement tarifaire pour les parents qui est passé de 7,00\$ à 7,30\$ par jour par enfant le 1<sup>er</sup> octobre dernier. À ces offres s'ajoute 0,5% à compter du 26 décembre 2017.

La FIPEQ-CSQ aurait donc failli à sa promesse d'obtenir le paiement des cinquante heures effectuées par les éducatrices en service de garde. Bien que légitime, cette demande est interdite par la loi sur la représentation des RSG. Mais ça, la FIPEQ n'en a jamais soufflé mot.

### Une entente à rabais

La FIPEQ-CSQ s'apprête donc à conclure à tout prix une entente

collective qui, si elle était acceptée, entraînerait la fin du maraudage. Depuis septembre 2013, plus de 1100 membres de huit BC ont quitté la CSQ, dont 975 ont joint les rangs de la CSN et 130 autres ont adhéré à l'AÉMFQ ! Environ 500 autres RSG de six BC sont en attente d'une décision ou d'un vote de la Commission des relations du travail. Déjà, la FIPEQ-CSQ a perdu le vote dans deux BC, alors qu'à Montréal, la moitié des 12 BC ont quitté ou s'apprêtent à quitter la CSQ.

Il y a donc fort à parier qu'une fois une entente collective conclue, la FIPEQ-CSQ consacrera ses efforts et ses moyens pour reconquérir ses membres perdus ou, du moins, arrêter la saignée dans ses propres rangs. Voilà pourquoi elle abandonne la lutte pour une entente à rabais !

### La CSN poursuit la négociation

Le comité de négociation de la FSSS-CSN va poursuivre la médiation au cours des prochaines semaines, une procédure qu'elle a initiée début décembre. Deux dates sont prévues les 21 et 28 janvier. Les pourparlers ne sont donc pas terminés. À la CSN, on n'a pas fait de promesses qu'on ne saurait tenir. On fait simplement la promesse de ne pas baisser les bras !

**La CSN invite l'ensemble des RSG, membres de la FIPEQ-CSQ, à joindre ses rangs. Il n'est d'ailleurs pas trop tard puisque la période de changement d'allégeance ne se terminera qu'à la signature d'une entente collective.**